

Interpellation no. Xy 2025

Favoriser le partage de véhicules à Pully

### **Nombre et emplacements des véhicules Mobility à Pully**

La société coopérative Mobility (<https://www.mobility.ch/fr/clients-privés>) permet à ses client.e.s de louer tout type de véhicule pour une durée indéterminée. Elle est appréciée pour sa grande variété de modèles de véhicules et pour la bonne répartition des emplacements sur le territoire. Depuis bientôt 30 ans Mobility permet le partage de véhicules, son but étant de mettre à disposition de la communauté une mobilité durable comme alternative économique et écologique aux véhicules privés.

Pour le stationnement des véhicules, Mobility dépend des places mises à disposition soit par les autorités communales, soit par les entreprises ou encore par les personnes privées. A Pully, Mobility dispose de 6 véhicules de modèles différents<sup>1</sup> aux emplacements suivants:

- Pully Perraudettaz (avenue de Lavaux 1): 1 Economy, 1 Combi & 1 Transport / Locataire de la place de parking : la commune.
- Pully Gare (avenue du Tirage 6): 1 Budget & 1 Economy / Locataire place de parking : CFF.
- Pully Château-Sec: 1 Combi / Locataire place de parking : la commune.

De plus, Pully dispose de deux véhicules supplémentaires selon le modèle Mobility Flex « parrainage de la Commune » à la Damataire 16 avec 1 Economy & 1 Combi (Réservation en bloc pour la Commune). Il est à saluer que la ville de Pully propose des subventions aux forfaits Mobility en 2025 par le biais du programme ECOWATT.

### **Le potentiel d'emplacements serait-il épuisé à Pully ?**

Selon le responsable marché de Mobility pour Vaud et Valais, il n'existe pas de règles sur la quantité de véhicules sur un territoire. Toutefois, dans les villes de Morges, Nyon ou Vevey, par exemple, les autorités communales s'impliquent fortement pour trouver des emplacements à véhicules Mobility sur le territoire public. Dans ces trois communes, il y a 1 véhicule Mobility pour 1120 à 1614 habitant.e.s, alors qu'à Pully il n'y a qu'un véhicule pour 2412 habitant.e.s (voir tableau ci-dessous). Ces chiffres ne semblent en rien corrélés avec le nombre de véhicules que possède la population.

	Nombre de véhicules en autopartage*	Nombre d'habitants (déc. 2023)*	Habitants pour un véhicule Mobility (déc. 2023)	Nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitants (2024)**
Vevey	18	20 155	1120	363
Nyon	15	22 978	1532	503
Morges	11	17 755	1614	454
Yverdon	15	30 221	2015	461
Renens	9	21 466	2385	416
Pully	8	19 298	2412	457

\*source : Mobility et canton de Vaud

[www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Dom\\_01/Publications/Population\\_communes\\_origine.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Dom_01/Publications/Population_communes_origine.pdf)

\*\*source : statistique Vaud

<https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/11-mobilite-et-transports/parc-de-vehicules#c2069930>

<sup>1</sup> Pour consulter les modèles de véhicules voir : <https://www.mobility.ch/fr/clients-privés/vehicules>

Pour arriver à ces chiffres, outre la mise à disposition de places communales, Morges, Nyon ou Vevey favorisent la mobilité électrique en mettant à disposition des bornes, en finançant certains emplacements pour des tests et en ayant une politique de subside des cartes de membre de Mobility.

Concernant la planification, il s'agit donc d'un mix entre les investissements de la société Mobility et l'investissement de la Commune. Selon le responsable marché de Mobility pour Vaud et Valais, ce serait pertinent d'avoir une vue d'ensemble sur l'utilisation des véhicules Mobility sur le territoire communal et de définir une stratégie de développement - entre risques et besoins en termes de progression de l'offre - afin de décider si ouvrir d'autres emplacements.

Finalement, il est à noter que les emplacements Mobility à Pully se concentrent autour des axes avenues de Lavaux et C.F. Ramuz, laissant le sud-ouest et le Nord de Pully dépourvus de véhicules en auto-partage (voir le plan en annexe).

### **Questions à la municipalité :**

1. La municipalité dispose-t-elle de statistiques sur l'utilisation des véhicules Mobility stationnés sur son territoire et, le cas échéant, pourrions-nous en prendre connaissance ?
2. La municipalité dispose-t-elle d'une planification visant à augmenter le nombre de stationnements mis à disposition de Mobility, notamment dans les zones peu couvertes ?
3. Quid de la mobilité électrique ? Serait-il envisageable de mettre à disposition de Mobility des places de stationnement équipées de bornes électriques ?

Merci pour votre attention et d'avance pour vos réponses.



Isabelle Dauner Gardiol

### **Annexe :**

Carte de Pully avec les emplacements des véhicules Mobility.

# SIGIP

Système d'information géographique intercommunal  
de Pully et Belmont-sur-Lausanne

